



RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161

 **LIEU :** Locaux du CFPPA, visite de cueilleurs et de lieux de cueillette

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00

PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

 **Groupe de 17 stagiaires maximum**

 **PREREQUIS :** aucun

100 % de satisfaction (2025)

100 % de réussite à l'examen :
3 candidats présentés sur 6 participants (2025)

100 % de recommandation (2025)

Date MAJ : 15/10/2025

Conduire une activité de cueillette de plantes aromatiques, à parfum et médicinales en milieu naturel :

“ Cueillette arbustive ”

 Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

du 16 au 20 mars et du 8 au 12 juin 2026
(2 semaines non-consécutives)

OBJECTIFS

Acquérir les bases botaniques nécessaires à l'exercice de l'activité de cueillette des plantes aromatiques médicinales et à parfum. Acquérir les techniques de cueillette dans le respect de la réglementation en tenant compte des caractéristiques des plantes, de l'environnement et du marché. Evaluer les performances de l'activité à partir de critères technico économiques.

Compétences visées :

- déterminer les caractéristiques botaniques des plantes. Identifier les plantes à cueillir.
- élaborer une démarche de la cueillette en milieu naturel dans le respect de la ressource
- organiser un chantier de cueillette
- réaliser des travaux de cueillette
- valoriser les plantes cueillies

CONTENU DE LA FORMATION

Identification des plantes et des potentialités du milieu naturel (28H) :

Détermination des plantes, utilisation d'une flore, identification des sites de cueillette exploitables. Présentation de la réglementation concernant l'accès à la ressource. Etablir un calendrier de cueillette.

Mise en œuvre des techniques de cueillette (28H) :

Acquérir des techniques de prélèvement appropriées aux différents types de plantes. Organiser efficacement les chantiers de cueillette. Définir les méthodes de gestion des sites dans le respect de la ressource naturelle. Gestes et postures.

Valorisation des produits de la cueillette (14H) :

Distinguer les principales techniques de conditionnement et de transformation des produits de cueillette. Identifier les principaux circuits de vente et les acteurs de la filière « plantes sauvages ». Etablir des coûts de production pour l'activité de cueillette. Identifier la réglementation concernant la commercialisation des plantes.

Intervenants-es :

- Jean-François Roussot, paysan Herboriste
- Samuël Aubert, gemmeur
- Amélie Coulombel, productrice de PAM, cueilleuse, paysanne-herboriste
- Florent Labussière, formateur PAM et botanique au CFPPA
- Nasha Queyrue, cueilleuse
- Alexandre Vernon, responsable patrimoine (tilleul) au PNR Baronnies

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Isabelle GREGOIRE, référente pédagogique
04 75 26 90 50 | isabelle.gregoire@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet : www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2026 - STAGIAIRE BP

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneuriat

Activité visée : : Intégration d'un atelier de cueillette arbutive (tilleul,...) en diversification d'une production principale

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire obligatoire pour plus d'informations consulter le site <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualites/participation-financiere-obligatoire-ce-qui-change-pour-vos-stagiaires>
- VIVEA (soumis à acceptation) : 1 540,00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- Personnel : 1 050,00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1 050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur un travail réalisé au cours de la formation.

Au cours de la formation, pour des plantes choisies, vous indiquerez leurs caractéristiques botaniques et expliquerez les différentes conditions, précautions et opérations relatives à sa cueillette dans son biotope, le cadre réglementaire de sa commercialisation et réaliserez les gestes de cueillette.

Validation de l'UCARE Conduire une activité de cueillette de plantes aromatiques, à parfum et médicinales en milieu naturel du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).
- Matériel de cueillette, outils à main.
- Salle informatique et CDI
- Prêt d'ouvrages spécifiques
- Flore et loupe prêtées (caution 20 €).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas, exposés
- Travaux de mise en pratique
- Travaux en sous-groupe
- Botanique appliquée

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites.

Prévoir une tenue adaptée aux activités de terrain : chaussures de marche, vêtements confortables adaptés à la saison, chapeau et gants.

Prévoir également du matériel de prise de notes.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
<http://www.levantin.education/cfppa-nyons>

